

Cérémonial de la Sainte Messe

selon le missel de Paul VI

par ANDRÉ PHILIPPE M. MUTEL, *OSSM*

*d'après chapitre 5 de Ceremonies of the Modern Roman Rite
par Mgr Peter J. Elliott (1995), avec son aimable autorisation.*

CHAPITRE 2

LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE

Ce qui est décrit ci-après, c'est une messe dominicale type, célébrée par un prêtre, assisté de servants et d'un lecteur. La description du cérémonial est centrée sur le prêtre. Le rôle du diacre sera développé plus longuement dans le chapitre suivant. Bien que la distinction entre forme solennelle et forme simple soit plus souple qu'autrefois, il convient néanmoins de décrire de façon distincte les deux niveaux de la célébration eucharistique.

1. PROCESSION D'ENTRÉE

La procession réunit : (thuriféraire), porte-croix entre deux porte-cierge, porte-missel, lecteur ou diacre (portant le livre des Évangiles).

Si l'encens est employé, le thuriféraire s'approche du célébrant qui impose l'encens dans l'encensoir ouvert et le bénit d'un signe de croix sans rien dire.

Après une inclination au crucifix ou à l'image de la sacristie, tous se dirigent vers le sanctuaire d'une marche assurée, mais sans hâte, tandis qu'on entonne le chant d'entrée ou l'hymne appropriée.

L'eau bénite est prise à la porte de la sacristie ou à la porte de l'église.

Dans la procession, le clergé et les servants gardent rigoureusement leurs distances. Ceux qui ne portent rien ont les mains jointes.

En arrivant devant l'autel, ceux qui ne portent rien s'inclinent profondément (ou font la genuflexion, s'il y a le tabernacle avec le Saint Sacrement). Si le lecteur porte le livre des Évangiles, il le dépose avec respect sur l'autel.

Le célébrant monte à l'autel et le vénère par un baiser, au centre, ses deux mains placées à plat sur l'autel. Il les joint quand il se relève. Il semble préférable de baiser l'autel du côté où il va célébrer.

(Le diacre baise également l'autel, après y avoir déposé le livre des Évangiles.)

Si l'encens est employé, un servant peut remettre de l'encens sur les charbons, dès l'arrivée dans le sanctuaire, mais le célébrant n'interrompt pas le cours de la cérémonie, à ce moment, pour préparer l'encens. Il prend l'encensoir et (accompagné du diacre) encense la croix et l'autel de la manière suivante.

- **Si l'autel est séparé du mur**, le célébrant s'incline vers l'autel. Il commence à l'encenser du côté droit, puis en faisant le tour.
 - Si la croix est placée sur l'autel ou à côté, il s'incline d'abord vers elle et elle est encensée de trois doubles coups. Il s'incline à nouveau, puis va vers la droite et fait le tour.
 - Si la croix est suspendue au-dessus de l'autel ou placée derrière celui-ci, l'image faisant face à l'assemblée, elle est encensée quand il revient au milieu de l'autel.
 - Si la croix de procession sert de croix d'autel et a été placée à quelque distance de ce dernier, elle est encensée quand il a atteint une position convenable à proximité de celle-ci.
- **Si l'autel n'est pas séparé du mur**, le célébrant s'incline et encense d'abord la croix de trois doubles coups. Il s'incline à nouveau et va du côté droit de l'autel. Il revient au centre et va du côté gauche avant de revenir au centre ¹.
- L'encensement doit se faire avec dignité. Il n'y a pas lieu de heurter les chaînes avec l'encensoir. Chaque « *ductus* » ou coup doit être sans à-coup, régulier, sans hâte, la boule se balançant au bout d'environ 30 cm de la chaîne.
- De retour au centre de l'autel, le célébrant remet l'encensoir au thuriféraire, puis il se rend au siège (avec le diacre). L'hymne d'entrée peut couvrir ces actions, mais si elle est finie, l'organiste joue jusqu'à ce que tout soit terminé et que le célébrant ait regagné le siège.

S'il n'y a pas d'encensement, le célébrant et le porte-missel se rendent au siège.

2. RITES D'INTRODUCTION

Debout au siège, le célébrant fait le signe de la croix en disant : « *Au nom du Père...* », puis il joint les mains. Il salue l'assemblée, ouvrant les bras pour la salutation liturgique et les refermant ensuite, à la fin de la formule choisie parmi celles qui sont proposées. Il ne dit pas « *Bonjour* » etc., car la salutation sacrée inclut évidemment tous les sentiments humains de bienvenue. Il introduit brièvement la messe, mais il ne s'agit pas d'une homélie ou d'une explication de texte – bien qu'il puisse indiquer le thème central des lectures du jour ou utiliser quelques uns de leurs mots-clefs.

Ensuite, il invite l'assemblée à s'unir dans l'acte de pénitence par une seule phrase. Après quelques instants de silence consacrés à l'examen de conscience individuel, commence le **rite pénitentiel** choisi (1^{ère}, 2^e ou 3^e formules). Un servent tient le missel ouvert devant le célébrant.

1°) Pour la 1^{ère} formule : « *Je confesse à Dieu ...* », on se frappe la poitrine une seule fois avec la main aux mots « *Oui, j'ai vraiment péché* ». Les 1^{ère} et 2^e formules sont toujours suivies du *Kyrie*. Pour la 3^e formule, (le diacre,) un lecteur, le chantre, ou le chœur, peut lancer les invocations à Jésus Christ. En ce cas, le *Kyrie* n'est pas dit ni chanté après « *Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde ...* », puisqu'il était inclus dans les réponses à chacune des invocations.

Le célébrant conclut le rite de pénitence en disant : « *Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde ...* », les mains jointes et sans faire le signe de la croix.

2°) Le *Kyrie* est chanté ou récité en langue vernaculaire ou en grec. Chaque acclamation est répétée deux fois, mais l'ancienne version en neuf fois est conservée lorsqu'elle correspond à la composition musicale. Un court verset, ou trope, peut être intégré dans le texte du *Kyrie*.

3°) Le dimanche, il est louable de remplacer le rite pénitentiel de la messe par le **rite de bénédiction et d'aspersion de l'eau** (« *Asperges* ») ².

¹ Cf. *PGMR* 1970, n° 236-b ; *CE*, n° 93.

² Cf. *PGMR* 1970, n° 30 pour le *Kyrie* ; l'aspersion est décrite en *CE*, n° 133.

Le célébrant ne porte pas la chape pour accomplir ce rite.

Si elle doit être utilisée dans l'église ou par les fidèles chez eux, toute l'eau est bénie au cours d'une liturgie publique de façon que les fidèles puissent percevoir la signification baptismale de ce sacramental populaire.

Le seau d'eau et l'aspersoir peuvent être préparés sur la crédence. S'il est procédé au mélange de l'eau et du sel, conformément à la continuité de la tradition du rite romain, un bol de sel y est également préparé. Ou encore, un servant peut transporter le seau d'eau (et le sel) dans la procession d'entrée. Toutefois, quand une grande quantité d'eau doit être bénie, un vase convenable rempli d'eau est placé sur une petite table près du siège, avec le seau vide et l'aspersoir à proximité, ainsi qu'une cruche pour transférer l'eau bénite du vase dans le seau, avant le début de l'aspersion.

La messe commence comme d'habitude au siège. Le porte-livre et un servant portant le seau d'eau, l'aspersoir (et le sel) se tiennent debout de part et d'autre du célébrant, tournés vers lui. Après le signe de la croix et le salut de l'assemblée, il introduit la bénédiction de l'eau en se servant de la formule du missel, qu'il peut adapter, ou en recourant à ses propres mots. Il invite l'assemblée à prier. Après une pause de prière silencieuse, les mains jointes, il prononce l'une des trois prières de bénédiction de l'eau prévues par le missel, la troisième étant cependant réservée au Temps pascal. Il fait le signe de la croix au-dessus de l'eau à : « *Daigne bénir cette eau* ». Ensuite, il bénit éventuellement le sel. Il le prend des mains (du diacre, du cérémoniaire, de l'acolyte institué ou) d'un servant et le verse dans l'eau. Si une grande quantité d'eau a été bénie dans un vase, (le diacre, le cérémoniaire, l'acolyte institué ou, en leur absence,) le célébrant prend la cruche et la remplit d'eau bénite qu'il verse ensuite dans le seau pour l'aspersion.

Le célébrant reçoit l'aspersoir des mains (du diacre, du cérémoniaire, de l'acolyte institué ou) d'un servant et s'asperge lui-même, habituellement en se touchant le front avec l'aspersoir et en faisant le signe de la croix avec celui-ci, ou en mouillant son pouce avec l'aspersoir et en se signant sur le front. Ensuite, il asperge tous les concélébrants, s'il y a lieu, les servants et le clergé dans le chœur. Pour simplifier l'aspersion d'un groupe important, il peut, selon l'usage, asperger trois fois, une fois au milieu, une fois sur la gauche, une fois sur la droite. Aussitôt que le célébrant s'asperge lui-même, une hymne est chantée, traditionnellement, « *Asperges me* », ou, au Temps pascal, « *Vidi aquam* », ou un autre chant ou psaume appropriés faisant ressortir la signification de l'eau : purification, vie baptismale, etc.

Accompagné par (le ou les diacres, le cérémoniaire, l'acolyte institué ou) un servant, le célébrant parcourt l'église en aspergeant l'assemblée sans précipitation. Soit il porte l'eau bénite dans sa main gauche et asperge de la droite, soit, de préférence, (le diacre, le cérémoniaire, l'acolyte institué ou) un servant marche à sa droite en portant le seau. En ce cas, le célébrant asperge de la main droite tandis que la gauche repose sur sa poitrine.

Il vaut mieux asperger le peuple alternativement des deux côtés, alors que les fidèles sont en face de lui, plutôt que de les asperger de dos quand il remonte vers le sanctuaire.

Une fois l'aspersion de l'assemblée terminée, le célébrant place l'aspersoir dans le seau (et les remet à son assistant) et se rend au sanctuaire.

Un servant porte le seau et l'aspersoir à la crédence. Les servants doivent aussi emporter le vase plus grand et la petite table qui ont pu être utilisés, s'ils empêchent l'accès au siège pendant la liturgie. Ils peuvent porter cette eau bénite en un endroit de l'église où les fidèles peuvent en prendre convenablement pour s'en servir chez eux.

Le célébrant s'incline vers l'autel ou fait la gémulation si le tabernacle est placé derrière l'autel ou posé dessus, et se rend directement au siège. Le porte-livre se place devant lui. Tourné vers l'assemblée, le célébrant dit ou chante : « *Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde ...* », à moins que la Prière d'ouverture de la messe ne suive immédiatement (comme en Avent ou en Carême).

Les mains jointes, le célébrant entonne ou récite les premiers mots du *Gloria*, quand il est de précepte : soit le dimanche, sauf en Avent et pendant le temps du Carême, aux solennités et fêtes et aux célébrations solennelles locales. Si nécessaire, un chantre peut commencer le *Gloria*. Il est chanté ou récité par tous, soit ensemble, soit en alternant les versets. Deux fois durant le *Gloria*, le célébrant incline la tête aux mots « *Jésus Christ* ».

On reste debout pendant le *Gloria*.

Un servant tient le missel ouvert devant le célébrant qui, les mains jointes, chante ou dit : « *Prions* ». Ensuite, il peut fermer les yeux en prière, le temps approprié pour rappeler l'intention à laquelle la messe va être célébrée. Le silence ayant été observé pendant un temps raisonnable, il étend les mains et entonne ou dit la **Prière d'ouverture** (ou collecte). Il incline la tête aux noms de Jésus, de Marie ou du saint du jour, si celui-ci figure dans le texte. Il joint les mains pour la formule de conclusion, en s'inclinant aux mots « *Jésus Christ* ». La conclusion trinitaire de cette prière est toujours requise, avec de légères adaptations, selon les cas.

L'assemblée chante ou dit « *Amen* ».

Le servant ferme le missel, s'incline et s'éloigne.

Chaque fois que le célébrant s'assied, un servant (ou le diacre) peut l'aider à arranger le dos de sa chasuble par-dessus le dossier du siège.

3. LITURGIE DE LA PAROLE

À la « table de la Parole », Dieu parle à son peuple. Par l'intermédiaire du ministre de la Parole, le Christ est présent parmi nous. L'assemblée participe à la Parole par l'écoute, les réponses et l'acte de foi dans le « *Credo* ».

Dans tous les rites de l'Église universelle, la lecture des Écritures est traditionnellement considérée comme une fonction ministérielle, non présidentielle. C'est pourquoi, le célébrant ne lit la première lecture et le psaume qu'en l'absence de lecteur, ou l'Évangile qu'en l'absence de diacre ou d'un autre prêtre. Les lectures scripturaires sont celles que prévoit l'Ordo pour le jour ou celles qui ont été choisies pour une occasion particulière, conformément aux indications de l'« Introduction générale du lectionnaire ». On ne doit jamais utiliser de textes non scripturaires, car il serait abusif de remplacer la Parole de Dieu par l'œuvre d'un homme, quel que puisse en être l'auteur³.

3.1 Lectures

Le lecteur (vient dans le sanctuaire et) fait les révérences habituelles : d'abord, inclinaison profonde devant l'autel (ou genuflexion, s'il y a le tabernacle avec le Saint Sacrement), puis inclinaison devant le célébrant, avant de gagner l'ambon.

Puisqu'il préside la liturgie, le célébrant peut brièvement introduire les lectures.

Pendant la lecture, le lecteur pose ses deux mains sur les bords du lectionnaire. Il peut joindre les mains et s'arrêter avant de proclamer ou chanter « *Parole du Seigneur* ».

Le silence est observé après chaque lecture, pour permettre une brève réflexion personnelle sur la Parole proclamée.

Pendant les lectures, le célébrant doit donner à l'assemblée l'exemple de l'attention à ce qui est proclamé.

³ « *Inæstimabile Donum* », 1.

Après la lecture ou le psaume responsorial, le lecteur retourne au centre, s'incline profondément devant l'autel ou fait la genuflexion devant le tabernacle, et s'incline devant le célébrant, avant de regagner sa place.

En certaines circonstances, il peut être utile qu'un cérémoniaire ou un servant accompagne le lecteur à l'aller comme au retour de l'ambon.

Le psaume responsorial est chanté ou dit, sauf le dimanche et lors des solennités, où il est nécessairement chanté. Le chantre, le chœur ou le lecteur conduit l'assemblée pour reprendre le refrain.

À la fin de la deuxième lecture (ou du psaume responsorial, s'il n'y a qu'une lecture), un servant transporte le lectionnaire de l'ambon à un endroit approprié, sauf si on doit l'utiliser pour l'Évangile.

3.2 Évangile

Le verset alléluatique (ou son équivalent pendant le Carême) est toujours chanté, au moins l'« *Alléluia* », sur une des mélodies les plus familières.

On se tient debout.

Si l'encens est employé, le célébrant reste assis et prépare l'encensoir.

(Le diacre l'aide à mettre l'encens, demande la bénédiction et porte le Livre des Évangiles à l'ambon, comme il est décrit au chapitre suivant).

Si le célébrant lit lui-même l'Évangile, il se met debout, de préférence devant l'autel. Il s'incline profondément et, les mains jointes, dit lentement à voix basse : « *Purifie mon cœur et mes lèvres, Dieu très saint, pour que je fasse entendre à mes frères la Bonne Nouvelle* ». Si l'on doit user de l'évangéliste, il le prend sur l'autel et le porte en procession jusqu'à l'ambon, précédé par (le thuriféraire et) les porte-cierge. À l'ambon, il ouvre le livre, puis il salue l'assemblée en chantant ou en disant : « *Le Seigneur soit avec vous* », les mains jointes. Ensuite, il chante ou dit : « *Évangile de Jésus Christ selon saint N ...* », en faisant le signe de la croix avec le pouce droit sur le texte, puis sur son front, ses lèvres et sa poitrine (et il encense le livre de trois doubles coups). Il proclame l'Évangile les mains jointes.

Pendant l'Évangile, les porte-cierge se tiennent de chaque côté de l'ambon, face à face.

On se tient debout et tourné vers l'ambon pour honorer le Christ et sa Parole.

À la fin de la lecture, le célébrant chante ou dit : « *Acclamons la Parole de Dieu* ». Certains prêtres (ou diacres) élèvent le livre pendant qu'ils prononcent ces paroles, mais seul le Pape peut bénir l'assemblée avec le livre après la proclamation de l'Évangile.

Ensuite, il prend le livre dans ses deux mains et baise le texte, à hauteur des premiers mots de la lecture, en disant à voix basse : « *Que cet Évangile efface nos péchés !* ».

À moins que le prédicateur n'ait besoin de l'utiliser pendant l'homélie, le Livre des Évangiles ou le lectionnaire peut alors être placé sur un rayon sous l'ambon ou remis entre les mains d'un servant qui le porte à la crédence.

3.3 Homélie

L'homélie suit à l'ambon.

Toutefois, un évêque ou un prêtre peut prêcher du siège, assis ou debout. En ce cas, si le célébrant souhaite se référer au Livre des Évangiles ou au lectionnaire, le diacre ou un servant le lui apporte.

Seuls un évêque, un prêtre ou un diacre peuvent donner l'homélie⁴, qui est requise chaque dimanche et aux fêtes d'obligation, où elle ne peut être omise que pour un grave motif. Elle est fortement recommandée les autres jours, en particulier pendant l'Avent et le Carême, ainsi qu'en d'autres occasions pastorales. Aux fêtes de la semaine, quelques mots rapides sur les lectures ou le saint du jour sont toujours les bienvenus⁵.

Toutefois, il est prévu que si l'homélie est exclusivement réservée au prêtre et au diacre, « on peut aussi proposer un éventuel témoignage, toujours adapté aux normes liturgiques, à l'occasion de liturgies eucharistiques célébrées en des journées particulières (journée du séminaire, des malades, etc.), si l'on considère que cela convient objectivement pour donner du relief à l'homélie que prononce le prêtre célébrant selon la règle. Ces présentations et ces témoignages ne doivent pas revêtir des caractéristiques qui pourraient les faire confondre avec l'homélie »⁶.

Aucun avis ne doit être donné avant ou après l'homélie, à moins qu'il ne soit nécessaire de rappeler une quête ou de donner une directive de caractère sacramentel ou liturgique.

3.4 Profession de foi

Le célébrant retourne au siège. Il peut s'asseoir pour une méditation silencieuse après l'homélie – ou si une quête est faite à ce moment, qui pourrait être couverte par la musique.

Il se lève et chante ou dit les premiers mots du *Credo*, qui est prescrit le dimanche et aux solennités, mais qui peut être récité en d'autres occasions, quand il semble approprié. On s'incline profondément aux mots : « *Par l'Esprit Saint, Il a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme* ». On s'agenouille, à ces mêmes mots, aux solennités de Noël et de l'Annonciation.

3.5 Prière universelle

Les mains jointes, le célébrant introduit les intercessions générales. L'introduction s'adresse toujours à l'assemblée. Un servant tient le livre devant lui.

À l'ambon, les intentions sont annoncées par (le diacre) un lecteur ou quelque autre personne.

On répond aux intentions soit par une courte prière responsoriale, chantée ou dite, soit par une prière silencieuse.

Ensuite, le célébrant ouvre les mains et dit ou chante la prière finale, en joignant les mains pour la conclusion, comme il est d'usage. Ceux qui lisent les intentions doivent se tourner vers lui pendant cette prière finale et ne quittent l'ambon qu'après « *Amen* ».

⁴ Instruction « *Ecclesia de mysterio* » sur quelques questions concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres (15 août 1997), article 3, § 1^{er}.

⁵ Cf. *CIC*, 767.

⁶ « *Ecclesia de mysterio* », article 3, § 2.

4. LITURGIE EUCHARISTIQUE

La liturgie de la Parole conduit à la célébration du Sacrifice du Seigneur dans la liturgie de l'Eucharistie. L'écoute de la Parole de Dieu et la fraction du Pain nous mettent en présence de Celui qui est mort et ressuscité (*Lc 24, 25-31*).

Déjà présent dans son peuple, dans son prêtre et par le ministère de la Parole, Jésus se fait suprêmement et substantiellement présent sous les apparences du pain et du vin. Il est présent comme sacrifice et comme nourriture des membres de son Corps, l'Église, qui sont entraînés dans son action de grâce au Père dans l'Esprit.

Ainsi, notre rite est une ré-actualisation liturgique de la quadruple action centrale de la dernière Cène : 1) Jésus Christ prend le pain et le vin – la préparation des dons ou offertoire ; 2) Il rend grâce pour ces dons et les bénit – la prière eucharistique ; 3) Il rompt le Pain – le rite de la fraction ; 4) Il donne l'Eucharistie à ses apôtres – le rite de la communion.

Le cérémonial de la liturgie eucharistique doit exprimer la réalité du sacrifice-banquet en un processus liturgique unique qui traverse chacune de ces phases de la célébration, distinctes tout en étant interdépendantes.

4.1 Préparation de l'autel et des dons

Les trois articulations du « rite de l'offertoire » constituent la première phase de la liturgie eucharistique, qui commence par le signe simple de la préparation de l'autel. Il devient alors le centre de la célébration jusqu'à la communion.

Préparation de l'autel

Le célébrant et l'assemblée sont assis pendant que les servants préparent l'autel.

Sur la crédence, le plus commodément placée à gauche de l'autel, sauf quand la messe est célébrée face à l'autel auquel cas elle se trouve à droite, ont été préparés :

- le calice avec :
 - a) un purificateur plié,
 - b) de préférence une pale dont l'usage est cependant facultatif,
 - c) le voile du calice, dont l'emploi est en revanche obligatoire ⁷,
 - d) un corporal plié (éventuellement dans une bourse) ;
- d'autres calices avec leur purificateur, si nécessaire ;
- le support du missel ;
- l'aiguière, le bassin et le manuterge.

La cloche, le plateau de communion ⁸, un récipient d'eau et un purificateur pour la purification des doigts des ministres qui distribuent la Communion, peuvent également avoir été placés sur la crédence.

Les servants apportent sur l'autel le(s) calice(s) qui a (ont) été dévoilé(s), le voile étant reposé plié sur la crédence, le corporal et le(s) purificateur(s), le missel et son support - ainsi que le(s) ciboire(s) supplémentaire(s) contenant les hosties qui ne seront pas apportés au sanctuaire lors de la procession des dons.

⁷ CE, n° 125-a, complétant PGMR, n° 80-c.

⁸ CE, n° 125-a.

L'acolyte institué ou un servant étend le corporal au centre de l'autel de la manière suivante :

- il prend le corporal dans la bourse, si on l'utilise, de la main droite et le pose à plat au centre de l'autel, encore plié, à environ 15 cm du bord ;
- il le déplie, d'abord sur la gauche, puis sur la droite, de façon à avoir trois carrés ;
- il déplie la partie la plus éloignée, ayant ainsi six carrés visibles ;
- finalement, il ouvre le pli le plus proche de lui, obtenant ainsi neuf carrés visibles. Il ajuste le corporal pour qu'il se trouve à environ 3 cm du bord de l'autel.

Si une croix est brodée sur le corporal, elle doit se trouver du côté du bord de l'autel.

Si le corporal est porté à l'autel dans une bourse, celle-ci est traditionnellement rangée à plat à la gauche du corporal, à quelque distance du missel, mais il peut être plus commode de la mettre à droite du corporal ; ou bien, un servant peut la prendre pour la déposer sur la crédence.

NB. *Quand la célébration se fait face à l'autel*, la bourse vide est traditionnellement dressée contre un chandelier ou un gradin, à la gauche du corporal.

Du côté droit de l'autel, un servant dispose calice(s) et purificateur(s), à moins que le calice ne doive être préparé à la crédence.

Le mieux semble être de placer le missel et son support, de biais, à la gauche du corporal. Toutefois, puisque la fonction majeure du corporal n'est plus de recueillir les parcelles d'hostie, rien ne s'opposerait à ce que le missel soit posé dessus, notamment dans le cas où on utiliserait un grand corporal.

Le(s) ciboire(s) supplémentaire(s) contenant des hosties est (sont) disposé(s) harmonieusement sur le corporal, en laissant suffisamment de place pour le calice et la patène.

Si la pale est utilisée, elle peut être posée sur le côté droit du corporal.

La clef du tabernacle peut être rangée à la droite du corporal, si elle n'est pas déjà sur le tabernacle.

S'il n'y a pas de procession des dons, on a en outre placé sur la crédence : grande(s) patène(s) et ciboire(s) avec le pain ou patène et pain placés sur le calice au-dessus du purificateur, ainsi que les burettes avec le vin et l'eau.

Le célébrant se rend directement à l'autel, après que les servants ont disposé les vases sacrés et le missel.

Procession des dons

Ceux qui doivent apporter les dons se rassemblent à la table des dons où ils reçoivent vases sacrés et burettes. Des servants ou un servant (ne portant pas de cierge) peuvent les accompagner de la table des dons jusqu'à l'autel. Ils portent le pain sur une patène ou dans un ciboire, ainsi que les burettes de vin et d'eau ; ils peuvent également apporter des offrandes pour les pauvres. Ils n'apportent pas le(s) calice(s) ou d'autres vases sacrés qui seraient vides.

[En certaines occasions, il peut être apporté des objets symboliques, notamment des signes du travail, mais le bon sens fera éviter toute action qui s'écarterait du sens essentiellement eucharistique de la procession de l'offertoire.]

Chant ou musique accompagnent la procession.

En principe, le célébrant reçoit les dons, debout à l'entrée du sanctuaire, encadré de deux servants. D'une manière digne et amicale, il témoigne sa gratitude de la générosité que traduit cette action.

Les servants prennent le pain et le vin et les autres objets pour les porter sur l'autel ou sur la crédence. Le célébrant ne doit rien avoir à porter lui-même sur l'autel.

Si une quête a été faite et que l'argent recueilli est ensuite apporté, il ne doit pas être placé sur l'autel, mais disposé en un endroit approprié.

Préparation des dons

Le célébrant vient au centre de l'autel et s'incline vers celui-ci.

(Le diacre, l'acolyte institué ou) un servant lui présente la patène (principale) avec l'hostie, ce qui indique que les dons proviennent de la communauté.

Des deux mains, le célébrant tient la patène « un peu élevée au-dessus de l'autel »⁹ aux paroles : « *Tu es béni, Dieu de l'univers ...* ». « Un peu » doit être compris comme au-dessous du niveau des yeux, pour éviter toute sorte d'élévation à cette phase de l'action liturgique, mais cela n'en doit pas moins demeurer un geste signifiant, puisqu'il s'agit d'un « rite d'offrande ».

Il élève seulement le récipient contenant le pain au cours de cette prière, qu'il dit à voix basse, s'il y a un chant d'offertoire à ce moment-là, sinon à haute voix, l'assemblée répondant alors : « *Béni soit Dieu, maintenant et toujours* ». Si la prière est dite à haute voix, le célébrant ne doit pas reposer la patène sur le corporal tant que l'assemblée n'a pas répondu. Même s'il n'y a pas de chant d'offertoire, le célébrant peut également choisir de dire ces prières à voix basse.

Il semble plus convenable de placer la patène (principale) au centre du corporal, en avant. Le(s) ciboire(s) et les autres patènes, s'il y a lieu, auront déjà été placées à l'arrière du corporal. Sauf au cours des messes célébrées en plein air, les ciboires restent ouverts pendant tout le rite, leurs couvercles restant sur la crédence, d'où ils pourraient être apportés, s'il le fallait, pour la reposition dans le tabernacle.

À moins que le diacre ne prépare le(s) calice(s), à l'autel ou à la crédence, le célébrant se déplace sur la droite de l'autel où un servant a déjà posé le(s) calice(s). Prenant le purificateur dans sa main droite, le calice dans la main gauche, il peut essuyer l'intérieur de la coupe. Ensuite, il prend le purificateur de la main gauche et le tient contre le nœud du calice, tandis que, de la main droite, il reçoit la burette et verse le vin dans le(s) calice(s). Il peut se servir du purificateur pour recueillir les gouttes de vin. Le tenant dans sa main droite il essuie toute projection de vin à l'intérieur de la coupe. S'il est seul à recevoir le vin consacré, il doit y avoir juste ce qu'il faut pour consommer le contenu d'un seul trait. Transférant une fois de plus le purificateur de la main droite dans la main gauche, il prend la burette que lui présente le servant et verse un peu d'eau dans le(s) calice(s), en disant à voix basse : « *Comme cette eau se mêle au vin ...* ».

Le célébrant porte le(s) calice(s) sur le corporal. S'il n'y a qu'un seul calice, il peut le déplacer depuis le coin droit de l'autel jusqu'au côté droit du corporal, de la main gauche, puis, gardant le purificateur à l'intérieur de ses mains jointes, il rejoint le centre, se place face à l'autel, range le purificateur en longueur à la droite du corporal. Ensuite, il élève le calice, sa main droite autour du nœud, la gauche à la base. Le calice est élevé « un peu au-dessus de l'autel », ce qui peut se comprendre comme juste au-dessous de la hauteur des yeux, tandis qu'il dit : « *Béni sois tu ...* », à voix basse ou haute, selon le cas. Si c'est à haute voix, le calice ne doit pas être reposé sur le corporal avant la réponse de l'assemblée. S'il se sert de la pale, il couvre le calice, la main gauche posée à plat sur l'autel.

Si l'encens est employé, pendant que le célébrant offre le vin, le thuriféraire s'approche.

- Après « *Humbles et pauvres, nous te supplions ...* » le célébrant se redresse, se tourne vers la droite et le thuriféraire lui présente l'encensoir ouvert, après lui avoir tendu la navette ouverte avec la cuiller. Le célébrant impose l'encens sur les charbons. Il fait le signe de la croix sans rien dire sur l'encensoir qui est ensuite fermé.
- Le thuriféraire tend l'encensoir au célébrant (ou au diacre), s'incline vers lui et se déplace sur le côté de l'autel avec la navette, en veillant à ne pas gêner l'encensement.
- Face à l'autel, le célébrant (reçoit l'encensoir des mains du diacre et) s'incline, puis (accompagné du diacre) encense les oblats de trois doubles coups : au milieu, à gauche et à

⁹ PGMR 1970, n° 102.

droite. L'ancienne forme complexe d'encensement ne s'observe plus. Il s'incline à nouveau, se déplace vers la droite et encense l'autel de la même manière qu'au début de la messe.

- Quand il revient au milieu, le (diacre ou le) thuriféraire reçoit l'encensoir des mains du célébrant et va à l'extrémité droite de l'autel. L'un en face de l'autre, le célébrant et le (diacre ou) thuriféraire s'inclinent et le (diacre ou) thuriféraire encense le célébrant de trois doubles coups. Ils s'inclinent à nouveau.
- Ensuite, s'il y a lieu, le (diacre ou le) thuriféraire va encenser les concélébrants de trois doubles coups par groupe entier, en se plaçant en face d'eux. Il encense le clergé en habit de chœur de la même manière.
- À l'entrée du sanctuaire, il s'incline vers l'assemblée et l'encense de trois doubles coups. L'assemblée se lève et s'incline avant et après l'encensement. Ensuite, elle reste debout. S'étant incliné vers l'assemblée, soit le diacre tend l'encensoir au thuriféraire et retourne à l'autel, soit le thuriféraire va ranger l'encensoir.
- Pendant les encensements, les porte-cierge vont à l'autel, l'un portant l'aiguière et le bassin, l'autre le manuterge.

Si l'encens n'est pas employé, le célébrant joint les mains, recule légèrement et s'incline profondément en disant à voix basse : « *Humbles et pauvres, nous te supplions ...* » Il se redresse, se tourne vers la droite et gagne le coin droit de l'autel pour le lavement des mains. Il baisse les mains, de préférence un peu ouvertes et en forme de coupe, de façon que l'eau s'écoule dans le bassin lorsque le servant verse l'eau sur les doigts. Il dit à voix basse la prière : « *Lave-moi de mes fautes ...* » Il peut avoir besoin d'égoutter ses mains dans le bassin avant de saisir le manuterge et de s'essuyer les mains, ce qui sera fait sans précipitation. Il repose le manuterge sur le bras du servant ou le remet au second servant. Il peut s'incliner légèrement en signe de remerciement avant de retourner au centre de l'autel, les mains jointes.

Le célébrant ouvre les mains pour dire : « *Prions ensemble au moment d'offrir le sacrifice de toute l'Église* ». Il doit regarder l'assemblée au moment où il prononce ces paroles, en invitant les fidèles à participer à l'offrande féconde du Sacrifice du Seigneur.

NB. *S'il célèbre face à l'autel*, il se retourne vers l'assemblée par la droite pour dire : « *Prions ensemble...* », et se retourne vers l'autel par la gauche, accomplissant ainsi un cercle, mais seulement après que l'assemblée a répondu.

Ensuite, il joint les mains.

Vient ensuite la Prière sur les offrandes qu'il dit à voix haute ou chante, les mains étendues. Il joint les mains à la fin de la prière. Avant de commencer la Prière eucharistique, une courte pause semblerait appropriée.

4.2 Prière eucharistique

La grande prière d'action de grâce et de sanctification est « le centre et le sommet de toute la célébration »¹⁰. Pour des raisons pastorales, en certaines occasions, le célébrant peut brièvement introduire la prière par quelques mots choisis avec soin.

Le célébrant se rend à la page du texte avant de commencer le dialogue qui introduit la Préface de la Prière eucharistique, car ce serait méconnaître la grande Action de Grâce que de tourner les pages et regarder le missel au moment de dire : « *Le Seigneur soit avec vous* ».

¹⁰ PGMR 1970, n° 54 ; cf. CEC, 1352.

Aux paroles : « *Le Seigneur soit avec vous* », il étend et joint les mains, en regardant l'assemblée. En disant : « *Élevons notre cœur* », il étend les mains et les élève, de préférence à hauteur des yeux, les abaissant au niveau normal lorsqu'il dit ou chante : « *Rendons grâce au Seigneur notre Dieu* », mais il ne les joint pas quand il dit : « *Rendons grâce ...* ».

NB. *S'il célèbre face à l'autel*, le célébrant ne se tourne pas vers l'assemblée pour ce dialogue, du fait que la Prière eucharistique commence dès ce moment et non au « *Te igitur* ».

Le célébrant garde les mains jointes pendant qu'il chante ou dit la Préface, inclinant la tête lorsque les saints noms sont inclus dans le texte. Il joint les mains aux derniers mots de la Préface et, avec l'assemblée, chante ou dit l'acclamation angélique ou *Sanctus*. Il peut souhaiter baisser les yeux de manière recueillie pendant cette acclamation, mais il n'a pas à s'incliner.

Si l'assemblée s'agenouille après le *Sanctus*, le célébrant doit marquer une pause de façon à permettre aux fidèles de s'installer, introduisant ainsi une atmosphère de silence et de respect, appropriée au cœur de l'action sacrée. Ensuite, il étend les mains et poursuit la prière eucharistique, qu'il dit à voix haute, ou chante, selon les dispositions propres à chaque canon.

Les variantes suivantes s'observent en matière de cérémonial et de texte, pour les quatre prières principales.

Prière eucharistique I ou Canon romain

Prière eucharistique par excellence de notre rite, le Canon romain s'utilise en tous temps. On s'en servira de préférence les jours où il y a des variantes pour les *Communicantes* et *Hanc igitur*. Il est recommandé aux fêtes et mémoires des apôtres, saints et martyrs inclus dans ce texte, ainsi que le dimanche, à moins que des raisons pastorales ne suggèrent une autre prière.

Ayant commencé la prière les mains étendues, le célébrant les joint à : « *Par Jésus Christ* » et fait le signe de la croix au-dessus des oblats, la main gauche reposant à plat sur l'autel. Il joint brièvement les mains et les étend à nouveau à : « *Nous te les présentons avant tout pour ta Sainte Église catholique ...* » Il nomme le pape, l'évêque du diocèse où il célèbre la messe, ajoutant la mention générale de ses « évêques auxiliaires » s'il en existe dans le diocèse.

Au *Memento* des vivants, il joint les mains et prie silencieusement, le cas échéant, la tête légèrement inclinée et les yeux baissés. Il doit se rappeler ceux dont il porte les intentions à l'autel. Il étend les mains et poursuit la prière.

À : « *Dans la communion de toute l'Église ...* » (*Communicantes*), il peut nommer tous les saints énumérés ou omettre ceux qui figurent entre parenthèses. Il s'incline aux noms de Jésus et de Marie et à celui du saint du jour, s'il y a lieu. Il ne doit en aucun cas ajouter le nom d'un autre saint à la liste fixée de toute ancienneté.

Des variantes du *Communicantes* sont prévues par le missel pour certaines solennités (Nativité du Seigneur et son octave ; de la veillée pascale au 2^{ème} dimanche de Pâques inclus).

Il joint les mains à : « *Par Jésus Christ notre Seigneur. Amen* », mais il peut omettre ces mots, s'il le juge préférable.

Le célébrant garde les mains étendues pour : « *Voici l'offrande que nous présentons devant toi* » (*Hanc igitur*). Des variantes de ce texte sont prévues pour certaines solennités (Nativité du Seigneur et son octave ; de la veillée pascale au 2^{ème} dimanche de Pâques inclus).

Il joint les mains brièvement, puis les garde tendues, paumes en dessous, au-dessus des oblats, lors de l'épiclese : « *Sanctifie pleinement cette offrande... ton Fils bien-aimé, Jésus Christ notre Seigneur* », sans faire le signe de la croix à « *... le Corps et le Sang de ton Fils ...* ». Il joint les mains à nouveau.

La consécration est décrite ci-après, sous réserve que, dans la *Prière eucharistique I*, il lève les yeux à : « *... et, les yeux levés au ciel, vers toi, Dieu, son Père tout-puissant ...* ».

Prière eucharistique II

Le canon fondé sur l'anaphore d'Hippolyte peut être employé en semaine, mais, en principe, ni le dimanche ni lors de solennités. Il peut être utilisé intégralement, avec la préface incorporée dans le texte, ou avec une autre préface, notamment l'une de « celles qui rappellent en abrégé le mystère du salut, comme les préfaces des dimanches ordinaires et les préfaces communes »¹¹.

Après avoir étendu les mains pour : « *Toi qui es vraiment saint* », le célébrant les joint et les tient tendues, paumes en dessous, au-dessus des oblats, pour l'épiclese : « *Sanctifie ces offrandes en répandant sur elles ton Esprit ...* ». Ensuite, il les joint brièvement et fait le signe de la croix une seule fois sur les dons à « *... le Corps et le Sang de Jésus ...* », joignant les mains et s'inclinant au nom de Jésus.

La consécration est décrite ci-après.

Prière eucharistique III

Cette prière, profondément sacrificielle, dérive dans une large mesure de Canon romain. On peut l'utiliser le dimanche, aux solennités et aux fêtes, avec une préface appropriée¹².

Après avoir étendu les mains pour : « *Tu es vraiment saint, Dieu de l'univers ...* », le célébrant les joint puis les tient tendues, paumes en dessous, au-dessus des oblats, pour l'épiclese : « *C'est pourquoi, nous te prions de consacrer toi-même ...* ». Ensuite, il joint les mains brièvement et fait le signe de la croix une seule fois au-dessus des dons à : « *... le Corps et le Sang de ton Fils ...* », joignant les mains et s'inclinant au nom de Jésus.

La consécration est décrite ci-après.

Prière eucharistique IV

Ce majestueux canon adapté d'un texte plus long de la grande anaphore de saint Basile peut être réservé aux occasions solennelles ou s'utiliser dans des communautés qui maîtrisent bien les Écritures. Dès lors qu'il offre un résumé de l'histoire du salut, il s'utilise comme une unité, avec sa préface qui est immuable. C'est pourquoi, on ne l'emploie pas lorsque la messe comporte une préface propre¹³. Inversement, la préface incorporée dans la *Prière eucharistique IV* ne peut pas être utilisée avec une autre prière eucharistique.

Après avoir gardé les mains étendues depuis : « *Père très saint ...* » jusqu'à : « *... et achève toute sanctification* », le célébrant joint les mains et les tient tendues, paumes en dessous, au-dessus des oblats, pour l'épiclese : « *Que ce même Esprit Saint ...* ». Ensuite, il joint les mains brièvement et fait le signe de la croix une seule fois au-dessus des dons à : « *... le Corps et le Sang de ton Fils ...* ». Il garde les mains jointes jusqu'à : « *pendant le repas qu'il partageait avec eux* ».

La consécration est décrite ci-après.

¹¹ PGMR 1970, n° 322-b.

¹² PGMR 1970, n° 322-c.

¹³ PGMR 1970, n° 322-d.

L'épiclese

Dans la Prière eucharistique, l'épiclese fait partie de la consécration. L'Esprit Saint est invoqué pour accomplir la transsubstantiation du pain et du vin¹⁴. Comme il a déjà été indiqué pour les quatre grandes prières, le célébrant tient les mains tendues au-dessus des dons, paumes en dessous. Le pouce droit peut être serré sur le pouce gauche. Les mains doivent être tendues tout droit, en avant du corps, ni trop près des offrandes, ni exagérément élevées au-dessus de celles-ci. Pendant l'épiclese, le ton de la voix du célébrant peut être légèrement baissé, ainsi que sa vitesse d'élocution.

La cloche peut être sonnée par un servant, juste avant que le célébrant ne commence l'épiclese¹⁵.

Récit de l'institution eucharistique et consécration

Aux moments les plus sacrés du Sacrifice eucharistique, le célébrant peut se laisser guider par la sagesse pastorale du pape Jean Paul II : « Le culte eucharistique mûrit et se développe quand les mots de la Prière eucharistique, en particulier les paroles de la consécration, sont prononcées avec une grande humilité et simplicité, d'une manière digne et convenable, c'est-à-dire intelligible et en accord avec leur sainteté ; quand cet acte essentiel de la liturgie eucharistique est accompli sans précipitation ; quand il provoque en nous un tel recueillement et une telle dévotion que les participants deviennent conscients de la grandeur du mystère accompli et le montre par leur reconnaissance »¹⁶.

S'ils ne se sont pas déjà agenouillés après le *Sanctus* ou à l'épiclese, les fidèles « s'agenouilleront, à moins que l'exiguïté des lieux ou le grand nombre des assistants ou d'autres circonstances ne s'y opposent, pendant la consécration »¹⁷. L'absence d'agenouillement dans une église ne saurait constituer une raisonnable cause !

Le célébrant doit marquer une légère pause pour permettre à l'assemblée de s'installer.

Consécration du pain

Après l'épiclese, le célébrant joint les mains. S'il est besoin d'ôter humidité ou poussière de ses pouces et de ses index, il peut les frotter doucement au bord du corporal à : « *La veille de sa Passion ...* » ou aux paroles équivalentes.

Il prend la grande hostie dans ses mains à : « ... *il prit le pain ...* », en se servant du pouce et de l'index de chaque main, ou les autres doigts si on utilise une très grande hostie. Il ne doit pas prendre la patène ou le ciboire dans ses mains. Il ne rompt pas l'hostie à : « ... *le rompit ...* ».

Il se penche légèrement en avant en prononçant les mots de la consécration « clairement et distinctement, comme leur sens le requiert » (Missel romain). Connaissant par cœur ces paroles, il peut diriger son regard sur l'hostie et non sur le missel ou sur l'assemblée, étant rappelé qu'il ne s'agit pas d'une narration historique ou de mimer la dernière cène¹⁸. Une fois encore, il est possible de réduire légèrement le ton de la voix et la vitesse d'élocution.

Après avoir prononcé les paroles de la consécration, le célébrant se redresse, tenant l'hostie qu'il élève, avec respect et sans hâte, directement au-dessus du corporal. Il semble préférable d'élever l'hostie au moins au-dessus du niveau des yeux. L'action est plus signifiante s'il élève l'hostie le plus haut possible, sans néanmoins être en extension.

¹⁴ Cf. CEC, 1376-1381.

¹⁵ PGMR 1970, n° 109.

¹⁶ « *Dominicae cenae* », 9.

¹⁷ PGMR 1970, n° 21.

¹⁸ Cf. PGMR 1970, n° 55-d et Préambule, III.

NB. *Quand la célébration se fait face à l'autel*, l'hostie est élevée plus haut, mais il n'y a pas à se retourner vers l'assemblée.

Puisque le célébrant tient l'hostie entre pouce et index de chacune de ses mains, les autres doigts peuvent être repliés ensemble ou disposés convenablement, de façon à ne pas masquer l'hostie à la vue des fidèles. Il semble meilleur de marquer une pause puis d'abaisser lentement et respectueusement l'hostie et de la replacer sur la patène. Ensuite, il pose ses deux mains à plat sur le corporal et fait une génuflexion en acte d'adoration, sans hâte et sans incliner la tête.

Certains prêtres continuent de joindre ensemble pouces et index depuis la consécration jusqu'aux ablutions. Le pape Paul VI observait cette discipline, mais elle n'est mentionnée nulle part dans le missel. La pratique peut présenter quelques avantages, au moins jusqu'à la distribution de la Communion.

Consécration du vin

À moins que le diacre ou l'acolyte institué ne l'ait enlevée au moment de l'épiclese, le célébrant retire la pale, si elle est utilisée.

Aux mots : « *Il prit la coupe ...* », ou leur équivalent dans les différentes prières eucharistiques, il prend le calice, de préférence en serrant le nœud de la main droite et en tenant le pied de la main gauche. En le gardant droit (et non penché vers lui), il l'élève un peu au-dessus de la surface de l'autel, puis il s'incline légèrement en avant pendant qu'il dit distinctement les paroles de la consécration. Puisqu'il est légèrement incliné, il dirige naturellement ses yeux vers le calice et non en direction du missel, lorsqu'il dit : « *Ceci est la coupe de mon sang ... en mémoire de moi* », conservant le même ton de voix et la même vitesse d'élocution que pour la consécration du pain.

Se redressant, il élève ensuite le calice avec soin, des deux mains, droit au-dessus du corporal. Il semble préférable d'élever la base du calice au moins au niveau des yeux, de préférence plus haut, puis de marquer une pause avant de le redescendre lentement et respectueusement sur le corporal et de faire une génuflexion en acte d'adoration, sans hâte et sans incliner la tête.

Si la pale est utilisée, il recouvre le calice avant de faire la génuflexion.

Le célébrant peut offrir mentalement un acte personnel d'adoration au moment de l'élévation, mais jamais de manière audible.

La cloche peut être sonnée à chaque élévation, selon l'usage de chaque endroit¹⁹. Dans les basiliques romaines, on sonne une fois à chaque élévation, puis, de manière prolongée (roulement), lorsque le célébrant fait la génuflexion, après l'élévation du calice.

Acclamation

Les mains jointes et en regardant l'assemblée, le célébrant chante ou dit : « *Proclamons le mystère de la foi* ». Le diacre ne doit ni dire ni chanter : « *Proclamons le mystère de la foi* » car cette invitation est réservée à celui qui préside la célébration des mystères de notre Rédemption. En effet, d'une manière générale, le Code de droit canonique dispose que : « Dans la célébration eucharistique, il n'est permis ni aux diacres ni aux laïcs de réciter des prières, surtout la prière eucharistique, ou de remplir les actes propres du célébrant »²⁰.

Entraînée par le chœur, l'assemblée répond en chantant une des acclamations proposées par le missel.

Ensuite, le célébrant étend les mains et poursuit la prière eucharistique.

¹⁹ PGMR 1970, n° 109.

²⁰ CIC, can. 907 ; cf. « *Ecclesia de mysterio* », article 6, § 2.

Les variantes suivantes doivent être notées dans les quatre grandes prières.

Prière eucharistique I

Le célébrant étend les mains pour l'anamnèse : « *C'est pourquoi nous aussi, tes serviteurs ...* ». Après : « ... *Melchisédech ton grand prêtre ...* », il joint les mains, recule d'un pas et s'incline profondément lorsqu'il dit : « *Nous t'en supplions, Dieu tout-puissant, qu'elle soit portée par ton ange ...* »²¹. Il se relève et fait le signe de la croix lentement à « ... *nous soyons comblés de ta grâce et de tes bénédictions* », joignant les mains brièvement avant de les étendre pour continuer par la commémoration des défunts.

Il peut omettre : « *Par Jésus Christ notre Seigneur. Amen* ».

Toutes ces actions doivent s'enchaîner uniment.

À : « *Souviens-toi de tes serviteurs ... qui nous ont précédés ...* », le célébrant joint les mains et prie silencieusement pour les défunts, en particulier ceux à l'intention desquels est offerte la messe. Ils ne sont pas nommés à haute voix. Il étend les mains et continue : « *Pour eux et pour tous ceux qui reposent dans le Christ ...* ». Il joint les mains à « *Par le Christ notre Seigneur* », mais il semble préférable de simplement garder les mains étendues, si cette conclusion est omise.

À : « *Et nous, pécheurs ...* », il se frappe la poitrine de la main droite, la gauche restant posée sur le corporal. Il étend les mains à « ... *ta miséricorde ...* ». Il peut nommer tous les saints énumérés ou omettre ceux entre parenthèses. Il s'incline au nom du saint du jour, s'il y a lieu. Il n'a jamais la possibilité d'ajouter le nom d'un autre saint à cette liste fixée d'ancienneté.

Les mots : « *Par Jésus Christ notre Seigneur* » font partie du prélude introduisant la grande doxologie décrite ci-après.

Prière eucharistique II

Le célébrant étend les mains pour l'anamnèse : « *Faisant ici mémoire ...* ». Il continue les mains étendues : « *Souviens-toi, Seigneur, de ton Église ...* », ensuite, il nomme le pape, l'évêque du diocèse où il célèbre la messe, ajoutant la mention générale de ses « évêques auxiliaires » s'il en existe dans le diocèse.

L'intercession pour les défunts : « *Souviens-toi de N ...* » ne figure qu'aux **funérailles** et aux **messes pour les défunts**.

Le nom du saint du jour n'est jamais ajouté au texte : « *Permits qu'avec la Vierge Marie ...* ».

Il joint les mains à « *Par Jésus Christ notre Seigneur* » introduisant la grande doxologie décrite ci-après.

Prière eucharistique III

Le célébrant étend les mains pour l'anamnèse : « *En faisant mémoire de ton Fils ...* » et l'offrande : « *Regarde, Seigneur, le sacrifice de ton Église ...* ». Il continue, les mains étendues : « *Que l'Esprit Saint fasse de nous une éternelle offrande à ta gloire ...* ». Le nom du saint du jour ou le saint patron de l'église, de la cité, de la province, etc. est inclus dans le texte.

Ensuite, il nomme le pape, l'évêque du diocèse où il célèbre la messe, ajoutant la mention générale de ses « évêques auxiliaires » s'il en existe dans le diocèse.

Après les prières pour les vivants et pour les morts, il joint les mains à : « *Par Jésus Christ notre Seigneur* » introduisant la grande doxologie décrite ci-après.

²¹ Cf. PGMR 1970, n° 234-b.

La plus longue intercession pour les défunts : « *Souviens-toi de N...* » n'est utilisée qu'aux **funérailles** et aux **messes pour les défunts**. En ce cas, il joint les mains à : « *Nous te serons semblables ...* » introduisant le prélude à la grande doxologie décrite ci-après.

Prière eucharistique IV

Le célébrant étend les mains pour l'anamnèse : « *Voilà pourquoi, Seigneur ...* » et l'offrande : « *Regarde, Seigneur, cette offrande ...* ». Il continue les mains étendues : « *Et maintenant, Seigneur, rappelle-toi ...* » et nomme ensuite le pape, l'évêque du diocèse où il célèbre la messe, ajoutant la mention générale de ses « évêques auxiliaires » s'il en existe dans le diocèse.

Cette prière eucharistique ne comporte pas de formule spécifique pour mentionner les morts, ni pour nommer le saint du jour ou le saint patron.

Le célébrant joint les mains à : « *Par qui tu donnes au monde toute grâce et tout bien* », introduisant le prélude à la grande doxologie décrite ci-après.

Doxologie de la prière eucharistique

La grande doxologie de la prière eucharistique est une majestueuse expression du mystère trinitaire de l'éternel Sacrifice. Elle est chantée ou proclamée par le célébrant. L'assemblée participe à la doxologie en chantant ou proclamant le grand *Amen*.

Le célébrant élève le calice dans sa main droite, la patène dans sa main gauche. Il ne pose pas l'hostie verticalement sur la patène, car son geste entend signifier l'offrande sacrificielle plutôt que l'exposition devant l'assemblée. Il semble préférable de tenir les vases sacrés juste au-dessus du corporal. Ils doivent être tenus au moins au-dessus du niveau des yeux, de sorte que le geste soit convaincant et significatif. Le calice et la patène ne doivent pas être reposés sur le corporal avant que l'assemblée n'ait répondu : « *Amen* ».

Si la pale est utilisée, le célébrant couvre à nouveau le calice, en se servant de sa main droite, la gauche restant appuyée sur le pied du calice (pour éviter tout accident au moment où il est recouvert de la pale) ou posée sur le corporal.

(Si un diacre assiste le célébrant, il se tient debout à la droite de celui-ci et élève le calice, tandis que le célébrant élève la patène des deux mains.)

5. RITE DE LA COMMUNION

À moins qu'ils ne se soient déjà levés avant ou après l'acclamation, les servants et l'assemblée se mettent debout.

Les mains jointes, le célébrant chante ou dit l'introduction à la Prière du Seigneur en regardant l'assemblée. Il utilise un des choix proposés par le missel ou une formule similaire telles celles du bréviaire, ou encore des mots de son cru, de préférence une phrase courte. Il étend les mains pendant la totalité du chant ou de la proclamation de la Prière du Seigneur que les fidèles disent avec le prêtre. Il peut soit diriger son regard vers l'hostie, soit garder les yeux légèrement baissés.

Il garde les mains étendues lorsqu'il chante ou dit seul l'embolisme de la Prière du Seigneur : « *Délivre-nous de tout mal, Seigneur ...* ». Il joint les mains et s'incline au nom de « *Jésus Christ* » à la fin de la prière.

L'assemblée répond en chantant ou en disant l'acclamation : « *Car c'est à toi qu'appartiennent ...* » ou « *À toi le règne ...* ».

Le célébrant ouvre à nouveau les mains pour chanter ou dire : « *Seigneur Jésus Christ, tu as dit à tes apôtres ...* », en s'inclinant au nom de Jésus. Puisque cette prière s'adresse au Christ, il semblerait approprié que le célébrant dirige alors son regard sur l'hostie.

Ensuite, en regardant l'assemblée, il chante ou dit : « *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous* », ouvrant puis joignant les mains.

NB. *Quand la célébration se fait face à l'autel*, il se retourne vers l'assemblée par la droite, en s'écartant un peu du milieu de l'autel, pour saluer les fidèles, et revient à l'autel par la gauche après avoir donné le signe de paix.

5.1 Signe de paix

Comme le souligne la lettre apostolique « *Dies Domini* » (31 mai 1998), « l'échange du signe de paix, placé par le rite romain de manière significative avant la communion eucharistique, est un geste particulièrement fort, que les fidèles sont invités à faire comme consensus donné par le peuple de Dieu à tout ce qui est accompli dans la célébration et de l'engagement à l'amour mutuel que l'on prend en participant au Pain unique »²².

Les mains jointes et tourné vers l'assemblée, le (diacre ou le) célébrant peut inviter l'assemblée à échanger un signe de paix, d'amour ou d'unité, accordé à l'usage de l'endroit²³. L'invitation est une très brève formule, en aucun cas une petite homélie, mais le (diacre ou le) célébrant peut utiliser ses propres mots, éventuellement inspirés des lectures du jour.

Le célébrant ne doit en aucun cas quitter l'autel ; c'est là que (le diacre et) quelques servants viennent à lui pour recevoir le signe de paix. Le célébrant ne donne pas le signe de paix à chacun d'entre eux, mais celui qui l'a reçu le donne lui-même à son voisin, et ainsi de proche en proche. Les servants ne doivent pas parcourir le sanctuaire pour donner le signe, ni déambuler dans l'église.

Dans le sanctuaire, le signe de paix traditionnel de la liturgie romaine peut se faire de la manière suivante : celui qui reçoit le signe s'incline. Ensuite, celui qui donne le signe pose ses mains sur la partie supérieure des bras (près de l'épaule) de l'autre ; celui qui reçoit le signe serre les bras de celui qui le donne en les tenant sous les coudes. Chacun incline la tête en avant, légèrement à droite, de façon que leur joue gauche s'effleure presque. Il est d'usage que celui qui donne le signe dise : « *La paix soit avec vous* » tandis que l'autre répond : « *Et avec votre esprit* »²⁴. Ensuite, ils s'éloignent un peu l'un de l'autre et s'inclinent l'un vers l'autre, les mains jointes.

Les fidèles peuvent utiliser la même formule, ou telle autre phrase accordée à l'usage de l'endroit.

On ne chante pas d'hymne pendant cet échange.

5.2 La fraction

Le troisième moment de la quadruple action de Jésus Christ est la fraction du pain. Le geste de la fraction signifie, en pratique, que « nous, qui sommes nombreux, en communiant à l'unique pain de vie, qui est le Christ, devenons un seul corps (1 Co 10,17) »²⁵.

Pendant le rite de la fraction, le chœur ou le chantre chante l'*Agnus Dei*, en alternant avec l'assemblée ou bien il est chanté à l'unisson, ou par le chœur seul, ou encore il peut être dit.

Si plusieurs hosties doivent être rompues, les intercessions de l'*Agnus Dei* peuvent être répétées jusqu'à la fraction complète, mais en concluant par : « *Donne-nous la paix* »²⁶.

²² « *Dies Domini* », 44, DC n° 2186 (1998) p. 670.

²³ PGMR 1970, n°s 56-b, 112.

²⁴ A Pâques, et dans l'octave, on peut échanger : « *Le Christ est ressuscité* » - « *Il est vraiment ressuscité* ».

²⁵ PGMR 1970, n°s 56-c. Cf. CEC, 1396.

La fraction se fait au-dessus de la patène (dont c'est l'ancienne fonction) et non au-dessus du calice²⁷. Le célébrant rompt soigneusement l'hostie en son milieu, en suivant la marque tracée. Il semble préférable de ne pas la lever trop haut ou de la rompre à la hâte. Une très grande hostie sera rompue au-dessus de la grande patène, près de sa surface de façon que les parcelles ne tombent pas à côté.

Seuls les concélébrants peuvent assister le célébrant. Diacres, acolytes institués et ministres extraordinaires ne rompent jamais les hosties, car cette fonction liée à la présidence de la célébration appartient aux seuls ministres ordonnés pour célébrer l'eucharistie.

5.3 La commixtion

La fraction achevée, le célébrant prélève une petite parcelle de l'hostie de sa main droite et le met respectueusement dans le calice en disant à voix basse : « *Que le Corps et le Sang de Jésus Christ réunis dans cette coupe nourrissent en nous la vie éternelle* », tandis que sa main gauche est posée sur le corporal. Il s'incline au nom de Jésus. Ce fragment est prélevé sur le bas de la moitié gauche d'une hostie classique.

Si on se sert de la pale, elle est retirée pour la commixtion et remplacée ensuite sur le calice (par le diacre).

Si des particules de l'hostie adhèrent à ses doigts, après la fraction et la commixtion, le célébrant frotte doucement pouces et index l'un contre l'autre au-dessus de la patène – mais pas au-dessus du calice²⁸.

5.4 La Communion

L'étape finale de la quadruple action eucharistique est le don du Corps et du Sang du Christ dans la Sainte Communion.

À moins qu'ils ne chantent encore l'*Agnus Dei*, les fidèles prient en silence pendant que le célébrant récite à voix basse l'une ou l'autre des prières préparatoires à la Communion. Pendant ces prières, il joint les mains et s'incline au nom de Jésus. Puisque cette prière s'adresse à Jésus Christ, il peut opportunément regarder l'hostie, mais il ne s'incline pas en avant, ni ne pose ses mains jointes sur l'autel.

En certains lieux, tout le monde s'agenouille après l'*Agnus Dei*.

Les deux mains posées à plat sur le corporal, le célébrant fait une gémulation en signe d'adoration. Ensuite, soit il prend les deux parties de l'hostie rompue qu'il tient légèrement séparées entre le pouce et l'index de la main droite, soit il prélève un fragment significatif d'une très grande hostie. Tenant la patène dans la main gauche, droit au-dessus du corporal, il élève l'hostie ou le fragment, de préférence à hauteur des yeux, en disant : « *Heureux les invités au repas du Seigneur ...* ». Il continue à tenir le Corps du Seigneur de la même manière lorsqu'il conduit l'assemblée à dire, une seule fois, « *Seigneur, je ne suis pas digne ...* ». Ensuite, il repose la patène sur le corporal.

NB. *Quand la célébration se fait face à l'autel*, le prêtre, tenant l'hostie au-dessus de la patène, se retourne vers l'assemblée par la droite avant de dire « *Voici l'Agneau de Dieu ...* », et revient à l'autel après avoir dit, avec les fidèles, « *Seigneur, je ne suis pas digne ... et je serai guéri* ».

²⁶ PGMR 1970, n° 56-e.

²⁷ PGMR 1970, n° 113.

²⁸ PGMR 1970, n° 237.

Communion du prêtre

S'agissant d'une hostie classique, le célébrant dispose les deux morceaux de façon qu'il puisse les consommer convenablement l'un sur l'autre – ou il peut choisir de ne consommer que l'un d'entre eux. Il dit à voix basse : « *Que le Corps de Jésus Christ me garde ...* ». Puis, avec respect et sans précipitation, il reçoit le Corps du Christ, la main gauche posée à plat sur le corporal. En mangeant debout, il est naturel qu'il se penche légèrement en avant, mais il ne doit pas s'incliner profondément.

Il joint les mains et marque une pause pour consommer respectueusement l'Eucharistie, de préférence sans mâcher de manière trop voyante, et les yeux clos en prière, s'il le veut.

Si des parcelles d'hostie adhèrent à ses doigts, le célébrant frotte doucement pouces et index l'un contre l'autre au-dessus de la patène – mais pas au-dessus du calice²⁹.

Prenant le purificateur de la main droite, il le transfère dans la main gauche et prend le calice de la droite, en disant à voix basse : « *Que le Sang du Christ ...* ». Ensuite, avec respect et sans précipitation, il boit le Sang du Seigneur, en tenant le purificateur au dessous de son menton. S'il consomme tout le contenu du calice, il ne doit pas renverser le vase sacré pour le faire.

Il pose le calice sur le corporal, fait passer le purificateur dans sa main droite et essuie soigneusement le rebord de la coupe, en gardant sa main gauche sur le nœud ou sur le pied.

Si on se sert de la pale, elle est retirée (par le diacre ou l'acolyte institué) avant que le célébrant ne prenne le purificateur et ensuite replacée sur le calice, s'il est vide.

Communion des fidèles

En premier, le célébrant distribue la Communion (au diacre, à l'acolyte institué et) aux servants. (Le diacre la reçoit sous les deux espèces à l'autel.) Les servants peuvent la recevoir au milieu du sanctuaire, en s'approchant du célébrant deux par deux ou le célébrant peut passer le long d'une ligne formée par les servants à travers la largeur du sanctuaire. Dans tous les cas, ils font la gémulation avant de recevoir l'hostie, un par un, par deux ou par groupe. Si c'est l'usage, ils peuvent se mettre à genoux pour recevoir l'Eucharistie.

Ensuite, le célébrant se rend où il est localement d'usage d'administrer la Communion aux fidèles.

Pendant la communion, peuvent être chantées l'antienne de communion, des hymnes appropriées ou encore un morceau de musique peut être interprété.

« Il est très souhaitable que les fidèles reçoivent le Corps du Christ avec des hosties consacrées à cette messe même et, dans les cas prévus, qu'ils participent au calice, afin que même par ses signes, la communion apparaisse mieux comme la participation au sacrifice actuellement célébré »³⁰.

Néanmoins, quand le tabernacle est également utilisé à titre complémentaire, le célébrant s'y rend après qu'il a reçu le calice, l'ouvre, fait une gémulation et prend le(s) ciboire(s). Il ferme la porte et porte le(s) vase(s) sacré(s) sur l'autel. Tout aussi bien, pendant la Prière du Seigneur ou au moment où le célébrant se prépare à communier, le diacre, l'acolyte institué ou un autre ministre extraordinaire autorisé peut apporter l'Eucharistie du tabernacle à l'autel.

Pendant la communion, un servant enlève le missel de l'autel (sauf si la Prière après la communion est dite à l'autel).

Sitôt après la communion des fidèles, le célébrant (ou un autre ministre) retourne à l'autel et dépose toutes les hosties dans un seul ciboire. Ensuite, il replace l'Eucharistie dans le tabernacle et fait une gémulation avant de verrouiller la porte. La clé peut être rapportée à l'autel et placée avec le calice, sauf si on en a besoin pour une autre messe ou une autre fonction liturgique.

²⁹ PGMR 1970, n° 237.

³⁰ PGMR 1970, n° 56-h.

Si des particules d'hostie adhèrent à ses doigts, après la distribution de la Communion, le célébrant (ou tout autre ministre de l'Eucharistie) frotte doucement pouce et index l'un contre l'autre au-dessus de la patène³¹.

S'il reste du vin consacré, il est consommé « immédiatement après la communion »³², à l'autel ou, de préférence, à la crédence, par le célébrant, le diacre ou l'acolyte institué, assisté par d'autres si nécessaire.

5.5 Purifications

Le célébrant transporte le calice et la patène, ou d'autres vases sacrés, au coin droit de l'autel (ou on les porte à la crédence, si c'est là qu'ont lieu les purifications).

En premier lieu, il s'assure que toutes les parcelles éventuelles vont bien au fond du calice, en se servant du purificateur enroulé autour des doigts de sa main droite, sans frotter la surface d'un mouvement circulaire, mais plutôt en donnant de légers coups de nature à faire descendre toutes les parcelles jusqu'au fond de la coupe.

Pendant qu'un serviteur verse une quantité d'eau raisonnable dans le calice, le célébrant peut placer ses doigts au-dessus du vase sacré de façon que les parcelles adhérant à ses doigts soient entraînées dans la coupe. Il peut retirer ses doigts pour signaler au serviteur qu'il doit s'arrêter de verser. Il sèche ses doigts avec le purificateur et, si nécessaire, fait tourner le calice pour être sûr que toutes les parcelles se sont bien détachées de la paroi intérieure de la coupe. S'il le faut, il se sert de ses doigts pour déloger les parcelles encore collés au calice. Ensuite, il boit l'ablution.

S'il y a plusieurs ciboires à purifier, il est possible qu'il soit difficile de les nettoyer à sec avec le purificateur. Par conséquent, il peut recevoir l'eau dans un seul ciboire (sur les doigts). Ensuite, il verse l'ablution dans le suivant et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il finisse en le versant dans le calice et le boive.

Pendant les ablutions, le célébrant (diacre ou acolyte institué) dit à voix basse : « *Seigneur, puis-je recevoir ces dons ...* ». Une fois bues les ablutions, le célébrant s'essuie les lèvres avec le purificateur, si nécessaire. Il laisse le purificateur sur l'autel (ou la crédence), où les serviteurs recouvrent le calice.

Si les purifications sont différées après la messe, les vases sacrés sont portés à la crédence, où ils sont posés sur un corporal et convenablement recouverts³³. Le célébrant (diacre ou acolyte institué) y retourne immédiatement après la messe pour pratiquer les purifications. Cette pratique ne semble opportune que s'il y a un grand nombre de récipients à purifier. Toutefois, elle présente certains risques, par exemple, le célébrant ou un autre ministre peut oublier de purifier les vases sacrés après la messe ou il peut arriver que des serviteurs les portent à la sacristie sans avoir été purifiés.

Les ablutions ne se font pas dans la sacristie.

Si le célébrant choisit de dire la Prière après la communion à l'autel, après que le corporal et les vases sacrés ont été portés à la crédence, le missel peut être déplacé au centre de l'autel, à la place du corporal. Avant que le célébrant ne vienne à l'autel, un serviteur peut tourner les pages du missel aux prières propres du jour.

³¹ PGMR 1970, n° 237.

³² « *Inestimabile Donum* », 14.

³³ PGMR 1970, n° 120.

5.6 Après la communion

Après la purification des vases sacrés (ou pendant que le diacre ou l'acolyte institué se chargent de les porter hors de l'autel), le célébrant se rend au siège et s'assied.

Quand le célébrant retourne au siège, les servants se rendent à l'autel : ils plient le corporal de la manière suivante : on replie les trois carrés de devant, puis les trois carrés les plus éloignés avant de reporter le carré de droite puis le carré de gauche sur le carré central ; il le porte à la crédence, après l'avoir éventuellement remis dans la bourse, avec le calice et les autres vases sacrés.

L'autel se présente alors tel qu'il était avant la préparation des dons.

Après la Sainte Communion, on observe un instant de silence ou on chante un psaume ou un cantique de louange. Même après le chant d'une hymne ou d'un motet, une pause peut être consacrée à la prière silencieuse.

Si une hymne a été chantée pendant ou après la communion, l'antienne de communion n'est pas dite.

Le célébrant se lève ou il retourne au centre de l'autel. L'assemblée doit se lever en même temps que lui puisque « *Prions le Seigneur* » n'est pas une invitation à se mettre debout. Ensuite, le célébrant chante ou dit : « *Prions* », « *Prions ensemble* » ou « *Prions le Seigneur* », les mains jointes. S'il n'y a pas eu de moment de silence, il peut marquer une pause, puis il chante ou dit la Prière après la communion, les mains étendues, joignant les mains comme d'habitude à la conclusion de la prière.

Si la Prière après la communion est proclamée au siège, un servant tient le missel devant le célébrant.

Les annonces peuvent se faire à ce moment. Elles doivent être brèves. Si elles doivent prendre quelque temps, le célébrant (ou le diacre) invite l'assemblée à s'asseoir.

6. RITES DE CONCLUSION

Tourné vers l'assemblée, le célébrant ouvre les mains et chante ou dit : « *Le Seigneur soit avec vous* ».

1°) Si on procède à la **bénédition simple**, toujours face à l'assemblée, les mains jointes, il chante ou dit : « *Que Dieu tout-puissant vous bénisse* ». Ensuite, il fait le signe de la croix, de manière ample et sans hâte, au-dessus de l'assemblée en disant : « *Le Père, le Fils et le Saint Esprit* ». Tous répondent : « *Amen* ».

2°) Si on utilise une formule de **bénédition solennelle**, le (diacre ou le) célébrant invite l'assemblée à s'incliner pour la bénédiction, en se servant de la formule prévue par le missel : « *Frères et sœurs, inclinez-vous pour la bénédiction* » ou de toute autre invitation du même genre.

Ensuite, le célébrant étend les mains, les paumes en dessous, comme pour l'épiclese, mais de préférence un peu plus haut et séparées de façon naturelle, tandis qu'il chante ou dit les trois versets auxquels l'assemblée répond par : « *Amen* ». Il vaut mieux laisser tomber la voix distinctement aux derniers mots de chacun de ces versets, pour amener la réponse de l'assemblée. Il joint les mains et prononce la formule : « *Et que Dieu tout puissant vous bénisse ...* » à laquelle il est répondu par tous : « *Amen* ».

3°) Si on se sert d'une des **Prières sur le peuple**, on suit le même processus que pour une bénédiction solennelle. Ayant étendu les mains sur l'assemblée, le célébrant les joint à la fin de la prière, avant que tous répondent : « *Amen* ».

Tourné face à l'assemblée, le (diacre ou le) célébrant chante ou dit la formule de congé, les mains jointes, en se servant exclusivement des choix proposés. Il ne saurait combiner les options ou improviser sur la base des anciennes formules simples de congé. Il ne doit pas dire non plus : « Allons ... », parce que le congé présente un caractère impératif (« *Ite* »), c'est l'injonction de se mettre en marche pour prendre part à la mission du Christ dans le monde.

L'assemblée répond en disant ou en chantant : « *Nous rendons grâce à Dieu* ».

La célébration de la liturgie se conclut à ce moment où les fidèles du Christ sont envoyés dans le monde, priant et bénissant le Seigneur qui a fait d'eux son Corps, au travail parmi les nations.

Comme le fait ressortir la lettre apostolique « *Dies Domini* », « comme les premiers témoins de la résurrection, les chrétiens convoqués tous les dimanches pour vivre et proclamer la présence du Ressuscité sont appelés à se faire dans leur vie quotidienne évangélistes et témoins. Dans cet esprit, la prière après la communion, le rite de conclusion – la bénédiction et le renvoi des fidèles – doivent être redécouverts et mieux mis en valeur, afin que ceux qui ont participé à l'Eucharistie ressentent plus profondément la responsabilité qui leur est confiée »³⁴. C'est notamment une des raisons pour laquelle aucune information ni commentaire ne doit être ajouté par qui que ce soit après le congé.

Si la messe est suivie par une autre action liturgique, on omet le rite de conclusion.

À moins qu'il ne s'y trouve déjà, le célébrant se rend à l'autel, le baise de la même manière qu'au commencement de la messe. Il gagne le centre du sanctuaire où les servants doivent déjà être en place pour la procession. Il s'incline profondément devant l'autel ou fait la genuflection si le tabernacle est placé dans le sanctuaire. S'il y a un grand nombre de servants, il doit rester face à l'autel et ne pas se retourner pour le quitter avant que tous les servants ne se soient mis en marche.

La procession retourne à la sacristie pendant l'hymne finale ou la musique de sortie.

Dans la sacristie, tous s'inclinent devant le crucifix ou une image. Ou bien, ils s'inclinent vers la croix de procession tenue par le porte-croix qui (avec les deux porte-cierge) est tourné face au célébrant et aux autres servants.

Selon l'usage de l'endroit, le célébrant utilise une formule appropriée pour dire que l'action liturgique a été convenablement accomplie. Selon certains usages, il peut dire : « *Prosit* » ou « *Proficiat* » et bénir les servants avant de les remercier.

<http://www.ceremoniaire.net/>

³⁴ « *Dies Domini* », 45, DC 2186 (1198) p. 671.